



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le : 04 avril

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 28 mars 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Présents : Isabelle DE MONTGOLFIER, Gérard ESPINOSA, Catherine VIGNE, Nicolas BAUDESSEAU, Emilie AVESQUE, Claude CATHELIN, Serge CHAPUS, Céline ROUX, Stéphanie JACKOWSKI, Pauline MIQUEL, Marie-Pascale MERIC, Mathieu BOURGARIT, Joël BEAUVIVRE

Absents représentés : Julija SMISKAL représentée par Gérard ESPINOSA, Gilles JANNARELLI représenté par Pauline MIQUEL

Absents non représentés : /

Secrétaire de séance : Gérard ESPINOSA

### FINANCES : M57 – Taux des taxes d'imposition 2024

#### Délibération n° 2024-02-04/14

La loi du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale prévoit, dans son article 2, le vote des taux des impôts locaux par le conseil municipal et précise les modalités de cette décision.

Le produit fiscal résulte des taux et des bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence de mesures législatives.

Les différents taux des impôts pour la collectivité pour l'année 2023 étaient les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,85 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 80,06 %
- Taxe habitation résidence secondaire : 14,42%

Madame le Maire propose au conseil de maintenir ces taux d'imposition pour l'année 2024

**Il est demandé au conseil de bien vouloir se prononcer.**

Au terme de cet exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré avec 14 voix pour et 1 abstention de Mathieu BOURGARIT,

- **ADOpte** les taux d'imposition des contributions directes locales tels que proposés ci-dessus.

Pour extrait. Saussines, le 04 avril 2024  
Mme le Maire, Isabelle de Montgolfier.

